



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centre Marie-Abadie

Question écrite n° 50679

Texte de la question

M. Lionel Assouad appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'avenir du centre Marie-Abadie situé 41, rue Raymond-Losserand, dans le XIV^e arrondissement. Cet hôpital de petite taille est l'un des rares établissements de jour, à Paris et dans la région parisienne, à pouvoir accueillir de très jeunes enfants atteints de troubles à la fois physiques et psychiatriques. Dans le cas de la réforme de la loi d'orientation de 1975 le ministère du travail et des affaires sociales a mené un audit dont les conclusions auraient été rendues récemment. Aussi il lui demande, compte tenu de cet audit, quelles décisions il a l'intention de prendre quant au devenir de ce centre.

Données clés

Auteur : [M. Assouad Lionel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50679

Rubrique : Hôpitaux et cliniques

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1866